Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251204-C_2025_112-DE

Conseil Communautaire du 27 novembre 2025 Délibération n°C_2025_112

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 21 novembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (37) :
STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, HERRY Marie-Hélène, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GICQUELLO Bruno, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François, DE CHABANNES Alain, LAUNAY Guénaël, FEUTELAIS Pierrick, NAEL David, PRINCELLE Chantal, LORIOT Viviane, GOURMIL Nathalie, BALAC Loïc, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, GICQUEL Erwan, COWET Vincent, HOUSSIN Yvette, SOGORB-MOUTEL Annie, COLLEAUX David, BERTHET Michel, THEBAUD Didier, BOUDART André, LE GOUE Mickaël, GUILLERME Gwen, BLANCO-HERCELIN Carole, GUEGAN Rozenn, OLIVIER Celine, GUYOT Tony, ROBERT Joseph

Absents ayant donné pouvoir (8) :
BLEHER Jean-Luc donne procuration à STRICOT Gaëlle, MOHAËR Céline donne procuration à LAUNAY Guénaël, RODRIGUEZ Paul donne procuration à SOGORB-MOUTEL Annie, PIEL Mickaëlle donne procuration à HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, ROCHER Jacques donne procuration à LELIEVRE Pierrick, BOULANGER Delphine donne procuration à GENOUEL Fabrice, FABLET Jérôme donne procuration à GUEGAN Rozenn

Absents excusés (4) :
MARTIN Michel, JEHANNIN Pascal, BRAUD Maurice, NICOLE Sophie

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Finances - DM1 - Déchets

Madame la vice-présidente rappelle que, dans le cadre de l'harmonisation de la collecte des déchets un plan d'investissement (conteneurs, véhicule, travaux d'implantation) fut programmé sur les exercice comptable 2024 et 2025. Des ajustements ont dû être réalisés en cours d'opération avec un complément d'investissement et un solde de réalisation sur l'année 2026.

Ainsi, il est demandé au Conseil communautaire de se prononcer sur un complément de crédit d'un montant de 80 000€ pour amortir les équipements actuels et sur un montant de 190 000€ pour honorer les engagements complémentaires de 2025.

Finances Budget Déchets - DM 1 – section d'investissement et de fonctionnement

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251204-C_2025_112-DE

DF/042/6811 DOTATIONS AUX AMORT. DES IMMOS INCORPORELLES		80 000		
DF/023/023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		110 000		
RF/70/706 PRESTATIONS DE SERVICES				20 000
RF/74/74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				170 000
TOTAL		190 000€		190 000€
INVESTISSEMENT				
RI/040/28135 DOTATIONS AUX AMORT. DES IMMOS INCORPORELLES				80 000
RI/021/021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				110 000
DI/21/2188 AUTRES		190 000		
TOTAL				190 000

TOTAL GENERAL		190 000€		190 000€

Le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA DECISION MODIFICATIVE telle que décrite ci-dessus,
- L'AUTORISATION DU PRESIDENT ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

